



Sylvie Ferrer  
Députée des Hautes-Pyrénées  
20 Place de Strasbourg  
65200 Bagnères-de-Bigorre

**Monsieur Denis Fégné**  
**Député des Hautes-Pyrénées**  
**22 place du Marché Brauhauban**  
**65 000 Tarbes**

*À Paris, le 5 février 2025.*

## **LETTRE OUVERTE A MON COLLEAGUE SOCIALISTE, DENIS FEGNE**

Cher collègue,

Le lundi 3 février, le Gouvernement a fait le choix d'un passage en force du budget 2025 en actionnant l'article 49 alinéa 3 de la Constitution sans passer par le vote des parlementaires. Le budget Bayrou est la traduction de choix politiques mauvais pour le pays.

Ne pas censurer le Gouvernement lui assure de continuer à appliquer des coups de rabot sur l'enseignement scolaire (- 150 millions d'euros), sur l'écologie (- 2,5 milliards d'euros), sur la culture (- 65 millions d'euros), sur les collectivités locales (- 77 millions d'euros), etc. Ce budget va encore davantage dégrader le pouvoir d'achat de millions de Français·es par la baisse des APL, de la prime d'activité et des indemnités journalières d'arrêt maladie des fonctionnaires, avec en parallèle une augmentation de la TVA sur l'électricité et le gaz.

Denis, tu as été élu comme moi sur le contrat de législature du Nouveau Front populaire qui acte dans ses premières lignes que nous nous opposons à la politique de maltraitance sociale des années Macron. Mon engagement vis-à-vis des électrices et des électeurs est d'être en rupture avec le macronisme pour que leur vie change en mieux. Ce n'est certainement pas pour voter un budget pire encore que celui du précédent Premier ministre, Michel Barnier, lui que tu avais pourtant censuré, solidaire des autres membres du Nouveau Front populaire. Face au 49-3 de Bayrou, la seule manière que nous avons de nous opposer à ce budget injuste est de voter une motion de censure. Les parlementaires socialistes, en ne la votant pas, se placent en soutien du Gouvernement.

Le Parti socialiste part du principe que même mauvais pour la France, ce budget doit être voté pour éviter l'impasse et l'affaiblissement du pays. L'erreur est grossière. La loi spéciale votée fin décembre à l'unanimité permet de reconduire le budget de 2024. En réalité, le Gouvernement a lui-même décidé, par des circulaires, d'imposer des restrictions aux opérateurs de l'Etat alors que rien ne l'y obligeait. Les conséquences sont nombreuses : blocage dans les subventions des services civiques, du pass Culture collectif, etc. Autant de conséquences qui sonnent comme une punition collective destinée à faire peur !

Nous, La France insoumise (LFI), les Écologistes et le Parti Communiste français (PCF), membres du Nouveau Front populaire, allons voter la censure car nous ne pouvons accepter ce budget austéritaire.

Denis, je t'invite à ne pas renier ton engagement vis-à-vis de tes électrices et des électeurs. Il est nécessaire de faire tomber ce Gouvernement illégitime.

Avec mes salutations républicaines et de gauche.

**Sylvie Ferrer**  
**Députée des Hautes-Pyrénées**



Sylvie Ferrer  
Députée des Hautes-Pyrénées  
20 Place de Strasbourg  
65200 Bagnères-de-Bigorre